

Château de Ségure
65240 ARREAU

N° 3-2017

Référence écriture délib :
JLA/NG

Nombre de membres en exercice :
64
Qui ont pris part à la délibération :
61
Dont 1 procuration
Votes pour : 61
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation :
28 décembre 2016
Date d'affichage :
11 janvier 2017

OBJET : Carte d'aléas du
PPRI de la Neste

Séance du 4 Janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatre janvier, à 18H00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de Mr ANGLADE

Présents votants (60) : PUCEL Mathieu, VIDAL Thierry, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONNE Michel, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CANTONY Christophe, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, VIDALON Patricia, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël, ROCHER Jacques, CARMOUSE Catherine, TOUCOUERE Laurent, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, FOURCADE Dominique, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel

Présents non votants : TARDOS Jean, CASTERET Monique, SAJOURS Sébastien, DILHET Sylvie, LANTOINE Michelle, PEFONTAN Marie-Madeleine, MICAS Alain, CARRERE Louis, DEBENQUE Gilbert, BERSIA Nathalie, CORTES Agnès, DUPOUY Marie-France, CASTET Bertrand, SERMET André, BLANCHARD Hervé, BACQUE Jean, RIVIERE Patrick, LAIREZ Céline, PUJOS Pierre, MILLET Michel

Titulaires absents (2) : GOMES DA SILVA Rose-Marie, BRUN Didier

Suppléants absents excusés : BAHEU Benoît, PRUGENT LERE Fernande

Procuration (1) : DESMARAIS Nadine à CARRERE Philippe

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Vu les cartes d'aléas transmises aux communes concernées par la DDT datant du 04/11/16.

Vu les statuts de la communauté de communes Aure Louron en date du 30/12/16 et notamment la compétence SCoT et PLU,

Le président informe que la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées a lancé la mise à jour du plan de prévention des risques inondation (PPRI) sur la Neste avec l'aide technique de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG). Les communes concernées des vallées d'Aure et du Louron ont reçu fin 2016 des cartes d'aléas pour consultation. Suite à l'étude approfondie de ces cartes, plusieurs communes ont relevé des approximations et des erreurs, au regard de la connaissance du territoire, de la topographie locale et de l'historique. Aussi, il apparaît que le zonage actuel restreint fortement les capacités de développement des communes.

Or la communauté de communes est engagée dans une procédure de SCoT (qui doit évoluer en PLUi valant SCoT). Les élus sont en train d'élaborer un projet politique dont un des points fondamentaux est la préservation de la capacité d'accueil de populations et de développement économique sur le territoire. Il est donc impératif que le PPRI de la Neste permette l'aboutissement de ces projets.

Face à ce constat, les élus de la communauté de communes, décident à l'unanimité, de demander à la DDT et à la CACG de retravailler le zonage des cartes afin qu'elles tiennent mieux compte de la réalité du terrain et des ouvrages existants. Une réunion d'échanges pourrait se tenir prochainement.

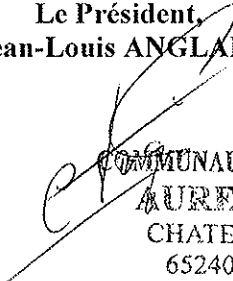
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Fait à Arreau, le 11 janvier 2017

**Le Président,
Jean-Louis ANGLADE**


**COMMUNAUTE DE COMMUNE
AURE LOURON
CHATEAU SEURE
65240 - ARREAU**

